

Déclaration ministérielle

28 novembre 2018

1. *Nous, Ministres des États Membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), réunis à la Conférence ministérielle sur la science et la technologie nucléaires : enjeux actuels et futurs en matière de développement, restons attachés aux objectifs et aux fonctions de l'Agence, énoncés dans le Statut de celle-ci et les résolutions pertinentes de la Conférence générale.*
2. *Nous reconnaissons* le rôle important que jouent la science, la technologie et l'innovation dans la réponse aux difficultés actuelles et la réalisation des objectifs communs de développement durable et de protection de l'environnement dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
3. *Nous reconnaissons* que les applications de la science et la technologie nucléaires contribuent à la réponse apportée à un large éventail de besoins fondamentaux en matière de développement socioéconomique et humain, et offrent des possibilités dans ce domaine ; *nous avons conscience* des progrès accomplis dans tous les États Membres en ce qui concerne la réponse à ces besoins en matière de développement et des avantages tirés de l'application des techniques nucléaires tant dans les États en développement que dans les États développés ; *et nous soulignons* que la poursuite de l'utilisation des applications nucléaires dans le monde est une nécessité croissante et fait l'objet d'une demande accrue.
4. *Nous soulignons* l'importance des cadres juridique et réglementaire, dans le contexte plus large du développement de l'infrastructure nucléaire nationale, pour une utilisation sûre, sécurisée et durable des applications de la science et la technologie nucléaires pour les exploitants et le public.
5. *Nous reconnaissons* qu'il importe d'améliorer la connaissance qu'a le public des avantages conférés par la science et la technologie nucléaires et de leurs applications.
6. *Nous reconnaissons* que l'AIEA joue un rôle dans l'accélération et l'augmentation de la contribution de l'énergie atomique à la paix, à la santé et à la prospérité dans les États Membres en facilitant le libre accès aux utilisations pacifiques de l'énergie atomique, le transfert de la technologie nucléaire, le développement de la recherche, l'application et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques dans les États Membres et la promotion d'une coopération bilatérale et multilatérale à cet effet ; *et nous soulignons* la contribution de l'AIEA à la mise à disposition et à la promotion de la science et la technologie nucléaires, laquelle témoigne de manière manifeste, entre autres, des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire conformément aux traités internationaux pertinents en vigueur.
7. *Nous reconnaissons* le rôle du programme de coopération technique (CT) de l'AIEA en tant que mécanisme important aidant les États Membres à créer, à renforcer et à maintenir leur capacité à utiliser la technologie nucléaire de manière sûre, sécurisée et durable ; *et nous soulignons* le fait que le programme de CT devrait être adapté aux besoins des États Membres et être conçu et exécuté de telle sorte qu'il maximise les synergies au sein de l'AIEA et utilise ses ressources de manière efficace et efficiente.
8. *Nous encourageons* tous les États Membres à faire montre de leur engagement fort en faveur du programme de CT de l'AIEA et à assumer la responsabilité partagée associée ; et, à cet égard, *nous soulignons* le fait que des promesses de contributions au Fonds de coopération technique et le paiement de ces dernières en intégralité et dans les délais par tous les États Membres contribueraient à la mise à disposition de ressources en vue de la réalisation des objectifs énoncés dans le Statut.

9. *Nous reconnaissons* que les travaux de l'AIEA contribuent à la promotion des applications de la science et la technologie nucléaires dans les États Membres, dans des domaines tels que l'énergie, les matières, l'industrie, l'environnement, l'alimentation et l'agriculture, la nutrition, la santé humaine et les ressources en eau, et améliorent ainsi la qualité de vie.
10. *Nous reconnaissons* l'importance des travaux de l'AIEA relatifs aux applications nucléaires énergétiques, aux applications non énergétiques de la science et la technologie nucléaires ainsi qu'à la sûreté nucléaire s'agissant de surveiller les changements environnementaux affectant les écosystèmes et d'aider les États Membres, conformément à leurs priorités nationales, à s'adapter aux effets du changement climatique et à atténuer ce dernier, dans le cadre de la réponse à un défi à l'échelle mondiale.
11. *Nous avons conscience* de la nécessité d'attirer plus de femmes dans le domaine des sciences nucléaires ; *nous encourageons* l'AIEA à continuer d'appuyer la participation des femmes et à œuvrer à l'égalité des chances pour les hommes et les femmes dans la mise en œuvre de ses activités ; *et nous prions instamment* l'AIEA de tenir compte des impacts et des avantages liés à l'égalité des sexes.
12. *Nous soulignons* la contribution précieuse de l'AIEA en ce qui concerne la promotion des capacités en matière de science nucléaire fondamentale dans les États Membres.
13. *Nous reconnaissons* qu'un socle de connaissances solide est nécessaire pour permettre la recherche-développement, ainsi que l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données factuelles, et pour répondre aux besoins spécifiques des États Membres en vue du développement socioéconomique ; *nous prions instamment* l'AIEA de recenser les difficultés associées, et de continuer à promouvoir la collaboration à différents niveaux entre les États Membres intéressés en ce qui concerne la recherche-développement relative aux utilisations utiles de l'énergie nucléaire et des sciences nucléaires dans le cadre de projets de recherche coordonnée, de réseaux et de communautés de pratiques, et de promouvoir et appuyer encore la création de capacités pour permettre une meilleure utilisation de la technologie nucléaire dans les États Membres.
14. *Nous soulignons* l'importance de la contribution des laboratoires des applications nucléaires de l'AIEA, situés à Seibersdorf, au Siège de l'AIEA à Vienne, et à Monaco, au développement et au perfectionnement des techniques nucléaires pertinentes et à leur mise à la disposition des États Membres ; *nous nous félicitons* en particulier de l'avancement des projets ReNuAL et ReNuAL+ visant à moderniser ces laboratoires.
15. *Nous reconnaissons* le succès de l'AIEA dans la création de partenariats traditionnels et non traditionnels, et comptons sur d'autres activités de l'AIEA visant à améliorer les partenariats établis avec des partenaires et donateurs pertinents, notamment des organisations régionales et multilatérales, ainsi que des agences de développement et d'autres organismes, *et nous demandons* à l'AIEA d'appuyer les efforts déployés par les États Membres pour travailler, sur une base interdisciplinaire, avec les partenaires concernés, notamment les universités, le secteur privé et les agences de développement internationales, régionales et nationales, dans le but de permettre aux utilisateurs finals d'avoir accès aux résultats de la recherche-développement relatifs aux applications de la science et la technologie nucléaires, en développant les projets de coopération technique fructueux et en créant des conditions de durabilité et un impact socioéconomique.
16. *Nous exprimons* notre volonté de travailler ensemble en vue de combler les écarts dans les domaines de la science, de la technologie et des applications nucléaires entre États Membres, et de promouvoir encore les applications de la science et la technologie nucléaires, pour répondre ainsi aux priorités nationales de chaque État Membre en matière de développement et contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
17. *Nous prions* le Secrétariat d'organiser, en étroite consultation avec les États Membres, un suivi de cette conférence ministérielle au cours des prochaines années.